



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 16 juillet 2020 à Saint-Etienne

- Présents :

Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Bernard BROUSSET - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Fabrice BERTHON - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - Maurice PELISSIER - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 18 membres présents.

- Absents excusés :

Daniel BOCHU - Cécile BROUSSET - Chantal DEGOULANGE - Serge FOURNY - Alain JONARD - André MAGNIN - Jean-Paul PETIT - Aimé THEVENON.

Soit 8 membres absents excusés.

- Assistent à la réunion :

Frédéric BOUTEILLE (Directeur Administratif) – Gérard LAJOIE (Conseil de l'Ethique).

La séance est ouverte à 18h40, avec la visite amicale de Mme. Brigitte MASSON, adjointe aux sports de la ville de Saint-Etienne, ravie de retravailler avec le District, pour les clubs et les jeunes, afin qu'ils puissent jouer sereinement, dans le respect des installations... Elle remercie le Comité de Direction pour ses actions en faveur des clubs, durant cette période délicate, qui ont tout de même reçu la totalité de leurs subventions. Elle signale qu'il va falloir désormais travailler avec le Ministère de l'Education, ce qui risque d'être un peu plus compliqué.

Le CD a ensuite une petite pensée pour Chantal DEGOULANGE et André MAGNIN, absents car en convalescence ; le président, Thierry DELOLME, nous donne malheureusement des nouvelles peu rassurantes sur l'état de santé de notre arbitre de haut-niveau, Sébastien DESIAGE, désormais en institut spécialisé.

- **Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 11 juin :**

Il est validé à l'unanimité.

- **Retour sur le Conseil de Ligue du 11 juillet :**

Dans son rapport, T. DELOLME regrette que la Loire ne soit assez représentée lors de ces réunions, une situation qu'il conviendra d'améliorer.

Concernant les engagements en Coupe de France, les derniers chiffres donnent 906 clubs inscrits en Aura, dont 86 pour la Loire : un chiffre étonnamment élevé dans les circonstances actuelles.

Autre amélioration notoire : à la même date, le nombre des licences enregistrées est de 48 000, contre 43 700 en 2019 !



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

Le président précise également que la Loire possède une "black list" de clubs radiés qu'il convient de purger administrativement. Autre rappel de la Ligue : il faut continuer d'appliquer les sanctions, en particulier les retraits de points, liées à la situation financière des clubs, ce qui ne semble pas être respecté par tous les districts... Mais la Loire n'est pas concernée par ce rappel...

Pour le Fonds National de Solidarité (FNS) mis en place par la Fédération, 75% des clubs seulement ont répondu et il est prévu de recontacter ceux qui n'ont pas encore donné signe de vie. Le directeur administratif de la Ligue Aura a proposé de créer une société pour gérer le site de Tola Vologe, mais les trésoriers sont montés au créneau, ce que confirme le nôtre, Jean-Marc ALLEGRE, en expliquant qu'il n'y aurait aucun intérêt d'adopter une telle position.

Chez les féminines, une entente aurait été autorisée à jouer en Ligue, ce qui constituerait un précédent, mais elle ne concernerait qu'une équipe 2 de club : à suivre... D'autre part, il est convenu que le suivi des championnats féminins est globalement à améliorer, le but étant de réduire le nombre de clubs en Elite pour la renforcer.

Parmi les nouvelles dispositions règlementaires, les 5 changements de joueur seront autorisés durant toute la saison, en trois phases possibles.

Concernant l'application des suspensions en temps qui ont perdu leur sens avec l'arrêt des compétitions, une demande a été soulevée pour leur rallongement, mais légalement, il n'y a pas d'alternative prévue, et aller à l'encontre des textes pourrait devenir compliqué...

- **Les poules de Ligue :**

Dans le cadre de ce Conseil de Ligue, les différentes poules des championnats ont été validées, après une ultime étude de cas particuliers... Ainsi la demande de changement en R3 a été refusée à Thiers qui reste dans la poule G.

Concernant Roanne Parc, la demande d'évoluer du côté de l'Auvergne n'a pas pu être satisfaite car il fallait faire des choix et le promu en R3 se trouve dans la poule I.

En R1 féminine, l'ASSE 2 figurait dans la poule Auvergne, jugée plus faible, et si l'inversion demandée avec l'Olympique Lyonnais n'a pas été jugée opportune, c'est avec le Fc Saint-Etienne que le changement a été effectué.

En conclusion, T. DELOLME rappelle que deux dossiers au niveau national font toujours l'objet d'un litige : les masculins des Hauts Lyonnais et les féminines de l'ASSE.

- **Validation des classements :**

Si quelques cas restaient à élucider, notamment celui d'Abh - Suc Terrenoire, tout est réglé...à l'exception de l'appel de Saint-Chamond 2 contre Le Coteau en D2, le club couramiaux faisant désormais référence à un "bug" informatique sur le site du District, au niveau du classement affiché... Fred BOUTEILLE, le directeur administratif, précise que le site du District n'a qu'une valeur d'information et que le classement qui fait foi est celui qui apparaît dans "Footclubs". Marc MORETON confirme qu'au ratio, Saint-Chamond 2 termine 3ème, devancé par Saint-Galmier/Chamboeuf 2 qui doit donc monter en D1, sous réserve des procédures en cours.

En commentaire de cette affaire qui traîne, Michel BARSOTTI revendique l'urgence d'insister sur l'environnement des rencontres car un envoi de bouteille ou autre projectile pourrait devenir "monnaie courante" ; la question se pose de savoir jusqu'où un club est responsable de toutes les incivilités qui règnent autour d'un terrain, Habib TOUNSI (Commission de Discipline) confirmant que de plus en plus d'incivilités viennent des spectateurs, notamment des jeunes.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

Fabrice BERTHON (Commission d'Appel) fait remarquer que certains arbitres hésitent à prendre leurs responsabilités, souvent par peur de représailles, et que, de plus, les règlements ne sont plus adaptés aux incivilités subies de nos jours.

Gérard LAJOIE regrette l'absence de représentant des clubs dans cette Commission d'Appel. Les membres du CD reconnaissent l'intérêt d'une réflexion sur le sujet, par le groupe de travail sur les incivilités.

Enfin, Pascal REBAUD (Commission des Arbitres) précise qu'il existe un protocole pour des propos racistes ou homophobes : pourquoi ne pas l'élargir à ce genre d'action ?

Pour l'heure, le dossier disciplinaire en cours (St Chamond/Le Coteau) doit se traiter en fonction des règlements en vigueur.

- **Règlementation sur les descentes :**

Le Comité de Direction a le devoir de valider une position cohérente par rapport à la situation actuelle... A l'issue de la prochaine saison qui va offrir des poules souvent plus étoffées (jusqu'à 15 clubs), il faudrait, au niveau réglementaire, revenir de suite à la normale, ce qui provoquerait de gros "dégats" au stade des descentes... La Ligue a opté pour un délai de 2 ans, laissant quartier libre à ses districts.

Cette problématique étant directement liée à la crise sanitaire, le Comité de Direction peut adopter les dispositions qui lui semblent favorables à l'intérêt général. Après diverses opinions émises, la proposition du Comité de Direction est la suivante : une seule purge supplémentaire à l'actuel système sera effectuée à chaque fin de saison, ce qui devrait permettre un retour à la normale sur deux saisons pour les Seniors, et jusqu'en 2023/24 pour certaines catégories de jeunes.

- **Préparation de la saison 2020/2021 :**

Charles BOULOGNE présente la situation chez les jeunes, avec ses particularités liées aux dispositions prises pour cette prochaine saison. Ainsi, en U15, la D1 sera constituée de 15 équipes, tandis que la D2, U18 comme U15, sera composée de 24 équipes pour deux poules.

En U15, pour compenser les défections de certains clubs qui préfèrent passer par la phase de brassage, un nombre identique de clubs sont candidats pour accéder au niveau supérieur : il restera à les faire valider par le Comité de Direction, avec l'avis demandé également à la Commission Technique. Au niveau des dirigeants de la Commission des Jeunes, elle accueillerait Toufik OUAAMARI, tandis que Philippe GUILLOT intégrerait la Commission de Discipline.

Pour le Futsal, Patrick GADEYNE précise que deux clubs montent en Ligue et qu'il convient maintenant d'attendre les engagements dont la date limite est fixée au 20 septembre. Il faut également reprendre contact avec la Ville de Saint-Etienne pour l'utilisation des gymnases.

Chez les arbitres, Pascal REBAUD et Tonio RODRIGUES signalent que les tests du début de saison seront distincts entre Saint-Etienne et Roanne, pour éviter un rassemblement trop imposant, avec même des groupes plus restreints pour les consignes techniques ; pour les tests, les arbitres repartiront de suite après leur passage ; au jour de notre réunion, la CA compte 69% de renouvellement des dossiers, ce qui est de bon augure. Le nécessaire sera fait pour que les jeunes arbitres n'aient qu'une journée de rassemblement ; les examens de la saison dernière, même pour ceux qui n'ont pas pu encore officier en raison de l'arrêt prématuré de la saison, resteront valables.

Pour la première session d'examen qui est prévue fin août, 21 candidats sont déjà inscrits.

P.REBAUD conclut en saluant la réussite parfaite aux derniers examens de Ligue, avec 100% de réussite (2 Seniors et 2 Jeunes), en mettant en valeur le très bon travail de formation d'Aldric CHANCIoux et Victor PEREIRA ! Le Comité de Direction leur adresse leurs plus vives félicitations.

Les assemblées générales, avec une nouvelle formule et les restrictions sanitaires d'usage, devraient avoir lieu les 12 et 13 septembre.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

De son côté, Jean-Louis FOREST précise que l'Unaf devrait tenir ses AG, le 11 septembre à Roanne et le 18 septembre à Saint-Etienne.

Sur le plan purement sportif, "Momo" BOUGUERRA signale la création de quelques fusions de clubs supplémentaires ; il fait part de son inquiétude pour le 1er tour de la Coupe de France programmée le 30 août, quant à l'utilisation des vestiaires qui risquent d'être le plus souvent interdits d'accès.

A propos des coupes, le Comité de Direction valide l'arrêt de toute prolongation lors des rencontres de coupe, en raison de la charge exceptionnelle de cette saison.

Michel TEIL, responsable de la Commission Technique, fait part aussi de son inquiétude pour un retour serein sur les stades, surtout au vu du comportement de certains groupes non respectueux des mesures de protection... Malgré les propos qui se veulent positifs en direction des jeunes, tenus en préambule par Mme. L'adjointe aux sports, il ne peut que regretter l'impossibilité d'utiliser le site de la Plaine Achille pour le traditionnel "Tournoi de Noël". Avec le CTD, Ludovic PUIER, ils ont fait des demandes de gymnases pour tenter de sauver ce rendez-vous mythique de notre jeunesse footballistique.

• Questions diverses :

- Maurice PELISSIER signale qu'une rencontre avec les responsables de notre partenaire "Intersport" va prochainement avoir lieu, dans l'espoir de renouveler le contrat nous liant à cette société.

- Francis VIDRY donne des nouvelles assez rassurantes de Véronique MIVIERE, la secrétaire de la Délégation du Roannais, qui doit subir une intervention chirurgicale mais qui espère être de retour en septembre ou octobre, sans doute à mi-temps, ce qui nécessiterait l'aide momentanée du secrétariat stéphanois pour reprendre au mieux la saison.

A propos du secteur roannais, le changement de date pour l'organisation du centenaire du District, donc quelques modifications du calendrier, pourrait amener à modifier l'organisation des finales des coupes, notamment chez les jeunes... A suivre...

- Au sujet justement du centenaire du District dont la date est désormais fixé au samedi 13 mars 2021, le président regrette que l'AG électorale de la FFF ait lieu à cette même date ; mais notre événement est maintenu à une nouvelle date à convenir, tandis que le centenaire de la Ligue Aura sera fêté en même temps que son assemblée générale, le samedi 24 octobre.

- Si les récompenses liées au fair play ont été "gelées" en raison de l'arrêt prématuré de la dernière saison, la remise pour la saison 2018/19 n'a jamais pu avoir lieu : ce sera chose faite le jeudi 10 septembre.

- G. LAJOIE et T. DELOLME en profitent pour préciser que le personnel du District, comme la majeure partie des clubs, ont globalement apprécié l'attitude du District et accepté les décisions prises durant cette période si délicate.

- Le club de Tartaras a demandé au District de prendre en compte une entente avec un club du Rhône, même si le représentant de la Loire est le moins nombreux en effectif : avec l'accord verbal du président de la Ligue, le CD donne unanimement son accord.

- Jean-Marc ALLEGRE soumet une réflexion à propos des ententes chez les jeunes : est-il judicieux d'interdire aux joueurs du club le moins représenté en nombre, d'évoluer dans l'équipe de cette entente au meilleur niveau ? Si l'idée est louable, pour pouvoir modifier ce point du règlement, un vœu devra être présenté par un club...

- Après discussion, la caution pour l'engagement d'un nouveau club reste fixée à 1200 € et maintenue pendant 3 ans ; ensuite, elle sera mise en compte pour ce club.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

- Michel BARSOTTI indique que des certifications de label ayant dû être annulées, de nouvelles dates sont proposées pour rencontrer les clubs concernés : le 26 septembre, les 28 et 29 septembre, les 1er et 2 octobre.

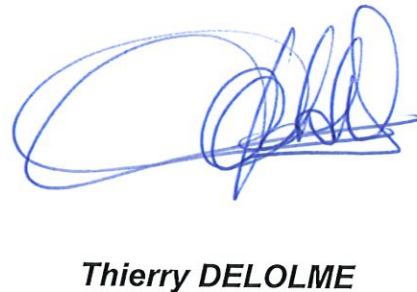
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 21 h 55.

Le Secrétaire Général,



Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,



Thierry DELOLME